

Foire aux questions
Programme de Professionnel agréé LEED Canada (PA LEED)

Veillez noter qu'à compter du 16 janvier 2009, les frais d'examen de Professionnel agréé (PA) LEED seront modifiés au Canada. L'augmentation vise à harmoniser la tarification avec celle qui a été adoptée par le Green Building Certification Institute (GBCI) et à refléter les investissements continuellement apportés au programme des PA LEED.

À compter du 16 janvier, les frais d'examen de PA LEED au Canada s'établiront comme suit :

- 300 \$ US pour les membres du CBDCa
- 450 \$ US pour les non-membres

La tarification de 2008 s'appliquera aux candidats qui sont inscrits avant le 16 janvier ET qui passent leur examen avant le 1^{er} mars. La nouvelle tarification s'appliquera aux candidats qui fixent un rendez-vous le ou après le 17 janvier.

Le GBCI a été créé par l'USGBC pour administrer le programme d'agrément des professionnels LEED sur la scène internationale (voir le www.gbci.org pour de plus amples renseignements). Nous vous invitons à consulter le site Web du CBDCa au cours des prochaines semaines pour en savoir davantage sur les nouveaux examens en voie d'élaboration et les changements qui seront apportés au programme PA LEED au Canada.

Pour un supplément d'information, veuillez consulter la foire aux questions suivante sur le programme PA LEED.